

# LES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE EN ENTREPRISE



Dates à définir



Réalisable en  
entreprise ou  
dans nos  
locaux



Participants :  
Min : 3 pers  
Max : 12 pers



Prérequis:  
Formation initiale en  
matière de Référent  
Harcèlement



Durée : 7h

## LES COMPÉTENCES VISEES :

- Adopter une posture professionnelle adaptée à l'inclusion
- Mettre en œuvre des aménagements pour les personnes en situation de handicap cognitif

## PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION :

Apports théoriques  
Cas pratiques  
Retours d'expérience  
Evaluation des acquis par  
questionnaire en fin de  
formation

## PUBLIC :

Référents handicap en  
entreprise ou en fonction  
publique  
DRH, RRH, Managers,  
Membres du CSE

**BESOINS SPÉCIFIQUES:** Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique et/ou matériel), nous vous invitons à nous contacter.

## OBJECTIFS

- Connaître :
  - les caractéristiques du TSA
  - les manifestations dans le TSA
  - les troubles associés au TSA
- Aménager un poste de travail pour un salarié ayant un TSA
- Identifier les enjeux du TSA dans l'emploi, accessibilité, inclusion et maintien dans l'emploi
- Bien dialoguer avec un salarié ayant un TSA
- Connaître les dispositifs légaux, aides, et ressources

## PROGRAMME

### Module 1 :

- Qu'est-ce que le trouble du spectre Autistique
- Introduction
- Idées reçues
- Les particularités cognitives L'autisme en chiffre Les Manifestations du spectre et les comorbidités
- Les Troubles du Neurodéveloppement
- Troubles associés
- Atelier de mise en situation pour comprendre leurs difficultés

### Module 2 :

- Points clefs - restriction - compensation
- Droit à la compensation et principe d'accessibilité
- La RQTH
- L'intégration
- Les aménagements et attitudes à adopter
- Adopter une posture naturelle d'accueil
- Adapter sa communication verbale et non verbale
- Exemples d'aménagements peu coûteux ou organisationnels
- Importance de l'anticipation
- Rôle du collaborateur, du manager, et de la RH
- Les dispositifs
- Droits communs ; informer sur les droits et dispositifs, les acteurs de l'accompagnements